

CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de la séance du 27 janvier 2016

Présents : Alain ROUQUET, Gilbert PEYRE, Florence FOURRIER, Magali FRECHENGUES, Gaston HUBIERE, Suzanne PALOMAR, Josiane MAILHOL, Thierry CADENAT, Patricia ASSEMAT, Jérôme COURTESSOLE, Jérôme PUJOL, Laurent VERGER.

Absents : Stéphanie PIERRE, Henri PEJOUAN, Valérie CAMERIN.

1) Classement de voirie : le conseil municipal autorise le Maire à signer l'acte notarial permettant le classement de la voirie du lotissement « Au couchant de la ville » dans la voirie communale, les frais notariés restant à la charge de l'association des propriétaires.

2) Budget communal – Ouverture de crédits : le conseil municipal décide d'engager les crédits pour un montant de 122 760 €, en paiement des travaux de la médiathèque, sur l'article 20422 – subventions d'équipement aux personnes de droit privé avant le vote du budget 2016 – section d'investissement.

3) Chantier d'insertion : le conseil municipal décide de déposer un dossier de demande d'intervention dans le cadre de la programmation 2016 des chantiers d'insertion, en vue de la réalisation de la deuxième tranche du muret en pierre sèche, chemin de Carlipa.

4) Budget Eau et assainissement – Emprunt : le conseil municipal autorise le Maire à consulter les établissements bancaires en vue de contracter un emprunt de 150 000 € destiné au financement des travaux d'adduction d'eau potable notamment.

5) Compensation des prélèvements non agricoles – Convention : le conseil municipal autorise le Maire à signer une convention avec la SICA d'irrigation des riverains du bassin du Fresquel et du Tréboul, en vue de compenser, au même titre que les usages agricoles, les prélèvements communaux et privatif réalisés dans le cours d'eau ou dans sa nappe d'accompagnement ; les volumes comptabilisés par comptage ou par estimation surfacique seront facturés à la commune par la SICA d'irrigation.

6) Location foncière : le conseil municipal autorise le Maire à louer la parcelle WD n° 13 à la société SAS de la Lauzette au prix de 77 €/an, à compter du 1^{er} janvier 2016.

7) Groupe scolaire maternelle – Maîtrise d'œuvre : le conseil municipal, vu l'avis de la commission d'appel d'offres réunie le 27 janvier 2015, confie la maîtrise d'œuvre pour la construction du groupe scolaire maternelle au Cabinet ARCHEA.

8) Marché à bon de commandes : le conseil municipal, vu l'avis de la commission d'appel d'offres réunie le 27 janvier 2015, approuve la proposition technique et financière du groupement Bureau d'études OPALE et CETUR Ingénierie, sous la forme d'un marché à bons de commandes, pour les missions de conseil, d'études et de maîtrise d'œuvre dans la réalisation de travaux d'infrastructures, de voirie, réseaux divers et hydrauliques ainsi que des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

5) Questions diverses :

* Aménagement de sécurité carrefour Sébastopol/RD 6113/ route de Villespy : l'agence technique départementale propose d'effectuer une étude pour l'aménagement de ce carrefour, suite au déplacement de l'abribus.

* Immeuble, 1 place Carnot : le Tribunal administratif de Montpellier a rendu son jugement sur l'arrêté de péril imminent ; la société Habitat audois prépare une nouvelle étude de faisabilité technique et financière pour intégrer dans le projet de réhabilitation de cet immeuble les contraintes de reconstruction exigées par M. CASSAGNAUD, architecte des Bâtiments de France.

* Une demande de sécurisation de la RD 6113, par matérialisation d'un nouveau passage piétons ou par l'implantation d'un radar pédagogique a été demandée par un nouveau riverain de cette voie.